



Mairie  
ST SAMSON SUR RANCE

# FLASH INFOS

Février 2021 – N°11

## Participez à l'élaboration des projets en cours !

---

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, plusieurs projets vont être lancés au cours de l'année 2021 : par exemple, le passage du centre-bourg en zone à 30km/h, le réaménagement du carrefour de la boulangerie, celui de la rue de l'École ou encore l'aménagement des espaces-verts derrière l'école et derrière la salle des fêtes.

Pour le moment, rien n'est précisément défini pour chacun de ces dossiers : seules des études ont été lancées pour parvenir à demander des subventions dans les temps impartis (il ne s'agit donc que d'estimations financières). Depuis le début, notre volonté est de travailler sur chacun de ces dossiers avec tous les habitants intéressés. La situation sanitaire nous oblige à réinventer totalement la participation des habitants au projet. Le faire par le site internet de la mairie n'est pas possible actuellement car il est totalement obsolète (un nouveau est en cours de création). Réunir un grand nombre d'habitants en même temps est également impossible. Des ébauches et différentes propositions vous seront présentées sur des panneaux affichés en mairie à partir du mercredi 10 mars puis dans le prochain bulletin municipal (parution début avril). **Chacun d'entre vous aura alors la possibilité de nous transmettre son opinion sur chacun de ces projets et pourra être force de proposition.**



Par ailleurs, à partir du jeudi 11 mars, et si les conditions sanitaires le permettent à ce moment-là, des élus recevront sur rendez-vous toutes les personnes intéressées par groupes de 5 maximum. Il s'agira d'écouter vos remarques, vos propositions, de les compiler et de répondre à vos questions.

## Argent de poche

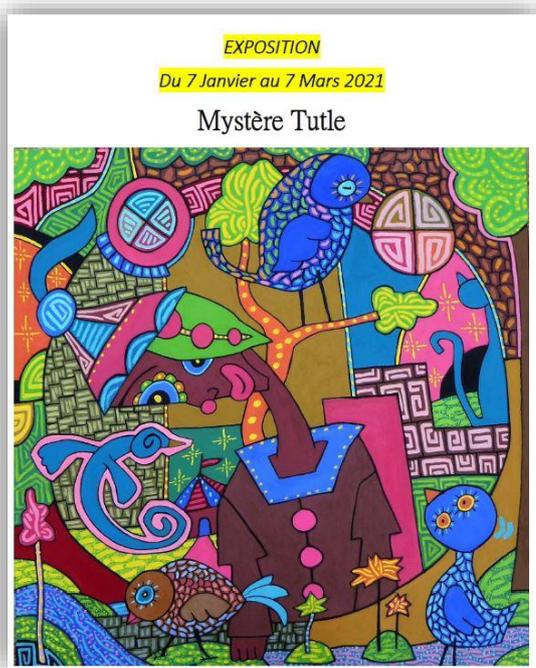
---

Le dispositif « argent de poche » sera remis en place aux prochaines vacances de février. Il s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans qui voudraient donner 3h de leur temps dans un des services de la commune contre une somme de 15 €. Si vous avez déjà rempli un dossier d'inscription, il vous suffit de contacter la mairie pour communiquer vos disponibilités, sinon et si vous êtes intéressé, vous pouvez passer en mairie pour remplir ce dossier.

**Si tous les jeunes ne peuvent être retenus, les plus âgés et ceux qui n'ont pas encore eu de mission seront prioritaires.**

Nous n'oublions pas non plus le conseil municipal des jeunes, nous attendons de connaître les prochaines directives concernant la situation sanitaire.

## Exposition Mystère Tuttle



*“Associer les couleurs, c'est les faire chanter et dialoguer l'une avec l'autre pour accompagner le dessin, le transcender et faire passer l'énergie...”* Mystère Tuttle

Les nouvelles toiles de Mystère Tuttle, principalement créées en 2020, sont exposées dans le hall de la mairie jusqu'au 7 mars. Dans ces temps incertains où le gris domine, venez-vous plonger dans le monde merveilleux de Mystère Tuttle, artiste local à la réputation qui dépasse les frontières communales. Entrée libre et gratuite.

Par ailleurs, nous aimerions organiser des expositions plus souvent dans ce hall, **si vous-même (ou quelqu'un de votre connaissance) êtes en mesure de nous proposer quelque chose (tableaux, photographies...), merci de contacter la mairie.**

## Mutuelle santé communale

Des conventions vont être signées prochainement avec 2 compagnies d'assurance, Axa et Groupama, pour proposer une mutuelle santé communale à tarifs préférentiels. Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire appel à l'un ou l'autre de ces prestataires pour pouvoir en bénéficier. Plus d'informations seront données à ce sujet dans le prochain bulletin municipal.

## Défibrillateurs

De nouveaux défibrillateurs vont être installés dans plusieurs lieux de la commune en plus de celui de la salle des sports (déplacé à l'extérieur de la salle) : il y en aura un sur le mur entre la bibliothèque et la mairie, un au camping et le dernier au port. Dans le prochain bulletin municipal, des précisions seront apportées quant à leur mode d'emploi.



## Liaison ferroviaire

La ligne SNCF va rouvrir pour des essais début mars. Le trafic reprendra normalement à partir du lundi 15 mars 2021. **A partir de début mars, il va falloir être vigilant et ne plus aller se promener sur les lignes qui ne seront plus désertées par les trains ni se rendre sur le viaduc dont l'accès est strictement interdit.**

## Travaux route de la Meffrais



La route de la Meffrais entre le chemin gallo-romain et le panneau d'entrée du village sera refaite dans les mois qui viennent. En attendant, Dinan Agglomération va curer les fossés de ce secteur et créera, à notre demande, trois zones de croisement pour les véhicules. Ces travaux auront lieu entre le 8 et le 18 février et pendant cette période la circulation sera alternée et la vitesse limitée à 50 km/h. Dans les semaines qui viennent d'autres travaux seront effectués afin d'assainir la partie communale de la voie (jusqu'au Clos du Chêne) avant sa réfection dans la continuité de ce qui sera fait par Dinan Agglomération.